

PRESTATION DES SERMENTS D'OFFICE.

Sir JOHN-A. MACDONALD présente un bill (n° 1) relatif à la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la chambre qu'il a plu à Son Excellence, lorsque la chambre s'est rendue, aujourd'hui, auprès d'Elle dans la salle des séances du Sénat, de faire un discours aux deux chambres du parlement, et que pour éviter toute erreur, j'ai obtenu une copie de ce discours qui est conçu dans les termes suivants :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de saluer votre entrée en fonctions à cette première session d'un nouveau parlement, qui, j'en ai l'espoir, sera remarquable par la sagesse de vos délibérations et par les mesures qui seront adoptées pour le progrès et le développement de la Confédération.

Cette saison, où vous vous réunissez, s'est annoncée favorablement pour les affaires dans le pays. Espérons que les travaux du peuple produiront des résultats satisfaisants, et que les grandes ressources du sol et de la mer en Canada continueront à récompenser les labeurs et l'industrie de ses habitants.

Mes conseillers ont profité des occasions qui se sont présentées vers la fin de l'année dernière, pour appeler l'attention du gouvernement des Etats-Unis sur le désir qui anime le gouvernement du Canada de voir se réunir les efforts des deux administrations pour favoriser et développer le commerce entre la République et la Confédération, et de voir se régler amicalement les questions internationales actuellement en litige entre les deux pays. Je suis heureux de dire que ces représentations nous ont obtenu l'assurance qu'en octobre prochain, le gouvernement des Etats-Unis sera prêt à conférer avec le nôtre en vue de résoudre favorablement ces importantes questions. Les documents s'y rapportant seront mis devant vous. Dans les circonstances, et dans l'espoir que la conférence proposée aboutira à des arrangements favorables aux deux pays, vous serez appelés à considérer l'urgence qu'il y a de prolonger, pendant cette saison, les principales dispositions du protocole annexé au traité de Washington, 1838, appelé le *Modus vivendi*.

Une tendance s'étant manifestée en Angleterre d'imposer aux navires qui font le transport du bétail, des conditions de sûreté pour la vie des animaux et de protection contre les mauvais traitements, une enquête minutieuse a été faite sur cette question, en rapport avec le Canada. Cette enquête vous sera soumise. Bien que je constate avec plaisir que nos exportateurs sont à l'abri de reproche à ce sujet, votre attention sera appelée sur un projet qui enlèvera, pour l'avenir, toute crainte d'abus dans une branche aussi considérable de notre commerce.

L'application prochaine du statut impérial qui a rapport aux cours de vice-amirauté de l'Empire, rend nécessaire la révision des lois en vigueur au Canada, concernant les cours ayant juridiction maritime ; et un projet vous sera soumis pour la réorganisation de ces tribunaux.

Un code des lois criminelles a été préparé afin de simplifier et d'améliorer notre jurisprudence, et vous serez priés d'y donner votre meilleure attention.

Des projets vous seront aussi soumis au sujet des rivages et de l'obstruction des eaux navigables de la Confédération. Vous aurez de plus à considérer les modifications qui seront proposées aux actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, à l'acte de la cour de l'Echiquier et aux actes concernant les marques de commerce.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour le dernier exercice vous seront soumis. Le revenu, après avoir couvert les fins auxquelles vous l'aviez destiné, a donné un excédant pour les travaux que vous aviez désignés comme devant être chargés à compte du capital et de la dépense.

Les estimations pour le prochain exercice vous seront bientôt soumises.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je prie la Providence d'éclairer vos délibérations dans l'étude de toutes ces importantes questions, et dans l'exécution des devoirs qui vous incombent. Fasse le Ciel que votre sagesse et votre patriotisme puissent assurer la prospérité de la Confédération et augmenter de toutes manières le bien-être de ses populations.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Je propose que le discours de Son Excellence le gouverneur-général, fait aux deux chambres du parlement, soit pris en considération demain.

La motion est adoptée.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Je propose—

Que les comités permanents de cette chambre, pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants : 1° Privilèges et élections, 2° Lois expirantes, 3° Chemins de fer, canaux et télégraphes, 4° Bills privés, 5° Ordres permanents, 6° Impressions, 7° Comptes publics, 8° Banques et commerce, 9° Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront envoyés par la chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Je propose—

Qu'un comité spécial de sept membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la chambre, aujourd'hui, et que sir John-A. Macdonald, sir Hector Langevin, sir Richard Cartwright, sir John Thompson, et MM. Bowell, Laurier et Mills (Bothwell) composent le dit comité.

La motion est adoptée.

RAPPORT.

M. l'ORATEUR dépose devant la chambre le rapport des bibliothécaires-conjoints du parlement.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Je propose que la séance soit levée.

REPRÉSENTATION DE CHICOUTIMI.

M. LAURIER : J'appellerai l'attention du gouvernement sur le fait que l'officier-rapporteur du comté de Chicoutimi n'a pas encore fait son rapport au greffier de la Couronne en chancellerie, et que le député de ce comté, M. Savard, est privé de son siège. L'élection a eu lieu le 5 mars, et rien n'a pu empêcher que le rapport n'en ait été fait depuis longtemps.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Le greffier m'a dit que le rapport a été déposé au bureau de poste.